

OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT

DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Synthèse du tableau de bord n°1

L'OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT : LA DÉMARCHE

Le projet de mise en œuvre d'une observation du vieillissement est lié au volet cohésion sociale du projet de territoire signé par le Conseil général du Finistère et Brest métropole océane. Ce projet identifie le vieillissement comme un thème d'action prioritaire.

Les services du Conseil général et de Brest métropole océane, les huit communes de l'agglomération représentées par leur CCAS, ont identifié les enjeux et problématiques de cette observation.

L'intérêt d'un travail spécifique sur le vieillissement paraît évident au vu de l'importance des évolutions démographiques en cours et de leurs conséquences dans nombre de domaines : économique, social, politique du logement ou des transports ... La progression forte de la population âgée dans les vingt ans à venir est connue et inéluctable. Proposer aux élus comme aux techniciens un cadre de réflexion sur les conséquences de ce bouleversement démographique, à la fois pour nos politiques publiques et nos comportements privés, est l'objectif de cette démarche.

42 000 personnes ont 60 ans et plus dans l'agglomération brestoïse

Avec deux habitants sur dix de 60 ans et plus, Brest métropole océane compte proportionnellement moins de seniors que le Finistère ou la Bretagne. Elle n'en n'est pas moins concernée par le vieillissement de sa population.

Même si aujourd'hui le solde migratoire des 60 ans et plus est négatif, de nombreux travaux prospectifs laissent entrevoir un possible retour des seniors vers les villes-centre. Ainsi, d'ici 2042, l'Insee estime que cette tranche d'âge atteindra plus de 55 000 personnes, soit une progression de plus de 30 %.

L'un des principaux enjeux de l'agglomération brestoïse est celui du risque d'isolement. En effet, dans cette tranche d'âge, plus d'un ménage sur deux est unipersonnel. Cette proportion est accentuée dans la ville-centre (55 %).

L'habitat constitue également l'un des grands enjeux de l'agglomération puisque les trois quarts des seniors sont propriétaires. Leur logement est le plus souvent une maison, pas toujours adaptée à l'éventualité d'une perte d'autonomie.

Enfin, sur le plan de la santé, même si l'agglomération brestoïse bénéficie d'un bon taux d'équipement, elle doit faire face à l'objectif de la permanence d'accès aux soins (soir, week-end,...) en dehors de la ville-centre. De plus, de nombreuses personnes âgées résident loin des zones agglomérées et donc des services de santé.



Photo : Yvan Breton

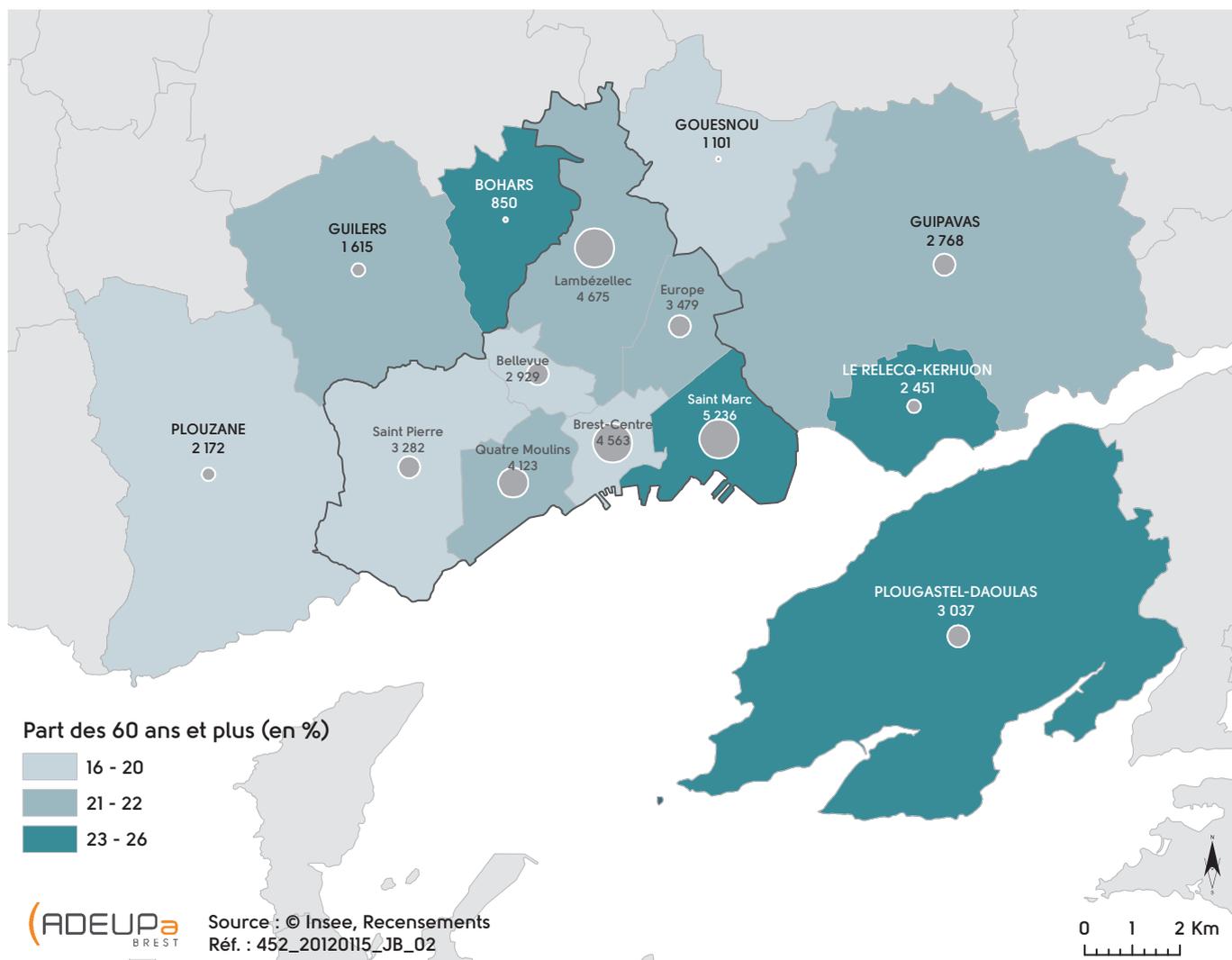
Deux habitants sur dix ont plus de 60 ans

Le vieillissement de la population est un phénomène démographique qui touche tous les territoires. Néanmoins, des spécificités existent : les espaces ruraux sont plus confrontés au vieillissement que les espaces urbains. Ainsi, 20 % de la population de la

Communauté urbaine brestoise ont plus de 60 ans, soit 42 000 personnes, contre 21,3 % dans le Pays de Brest, 25 % dans le Finistère ou 24 % au niveau régional. Bohars présente une proportion d'habitants de 60 ans ou plus de 26 %, soit 9 points de plus qu'à Gouesnou (17 %), du fait notamment de la présence dans la commune de

plus de 300 places en établissement d'hébergement pour personnes âgées. À Brest, les 60 ans ou plus représentent 16 % de la population de Bellevue alors que leur proportion atteint 24,5 % dans le quartier de Saint-Marc.

Répartition des habitants de 60 ans et plus en 2008



Un vieillissement moins rapide qu'en Bretagne

Le territoire métropolitain vieillit moins rapidement que le Pays de Brest ou la Bretagne. Entre 1999 et 2008, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 9 % dans l'agglomération brestoise quand il augmentait de 11 % dans le Pays de Brest, de 9 % dans le Finistère ou de 13 % en Bretagne.

De même, Brest métropole océane semble vieillir moins vite que les autres unités urbaines comparables. Par exemple à Dijon et Rennes, la hausse a atteint 19 % entre 1999 et 13 % à Angers. La gérontocroissance (c'est à dire

l'augmentation du nombre de seniors en volume) est plus élevée dans les autres communes de la Communauté urbaine qu'à Brest. Ainsi, quand le nombre des 60 ans et plus augmente de 2 % entre 1999 et 2008 dans la ville centre, il progresse de 27 % en moyenne dans les autres communes. Plouzané détient la plus forte gérontocroissance avec +60 %, soit 815 personnes, vient ensuite Guilers avec une progression de 51 % (548 personnes). La situation particulière de ces deux communes a pour origine principale leur urbanisation rapide au cours des années 60-75, puis plus irrégulière depuis qui n'a pas permis

un accueil important de jeunes ménages avec enfant(s). Néanmoins, si Brest connaît une évolution modeste, celle-ci représente tout de même 650 personnes supplémentaires âgées de 60 ans ou plus entre 1999 et 2008.

Des ménages davantage composés d'une personne en milieu urbain

Dans l'agglomération brestoise, plus d'un ménage sur deux de 60 ans et plus est composé d'une seule personne dont 81 % de femmes. Cette proportion de personnes seules est supérieure à celles mesurées dans le Pays de Brest hors

Communauté urbaine (44 %), dans le Finistère (47 %) et en Bretagne (46 %).

Les communes comme les sept quartiers brestois ne sont pas tous confrontés de la même manière au risque d'isolement des personnes âgées. En effet, 61 % des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules au centre-ville, contre 55 % en moyenne à Brest. Viennent ensuite les quartiers de Saint-Marc avec 59 % et des Quatre Moulins avec 56 %.

Ce chiffre devrait continuer à s'accroître du fait notamment de l'évolution du statut marital au cours des dernières décennies. En effet, on observe une part plus importante de divorces chez les 60-74 ans (10 %) que chez 75 ans et plus (3 %).

Une large majorité de propriétaires...

Dans Brest métropole océane, 77 % des personnes âgées d'au moins 65 ans sont propriétaires de leur logement contre 66 % toutes classes d'âges confondues. Cette proportion est supérieure à celle

mesurée dans les autres unités urbaines : 63 % à Caen, 74 % à Lorient. La part des propriétaires tend à se réduire avec l'avancée en âge, même si ce statut reste largement majoritaire. Cette particularité de l'agglomération brestoïse se retrouve à la fois dans la ville centre où 71 % des habitants de 65 ans ou plus sont propriétaires et dans les autres communes où leur proportion atteint en moyenne 91 %. Ainsi, à Brest métropole océane, 80 % des ménages de 65 et 79 ans sont propriétaires, pour 71 % des 80 ans et plus.

...occupant de grands logements

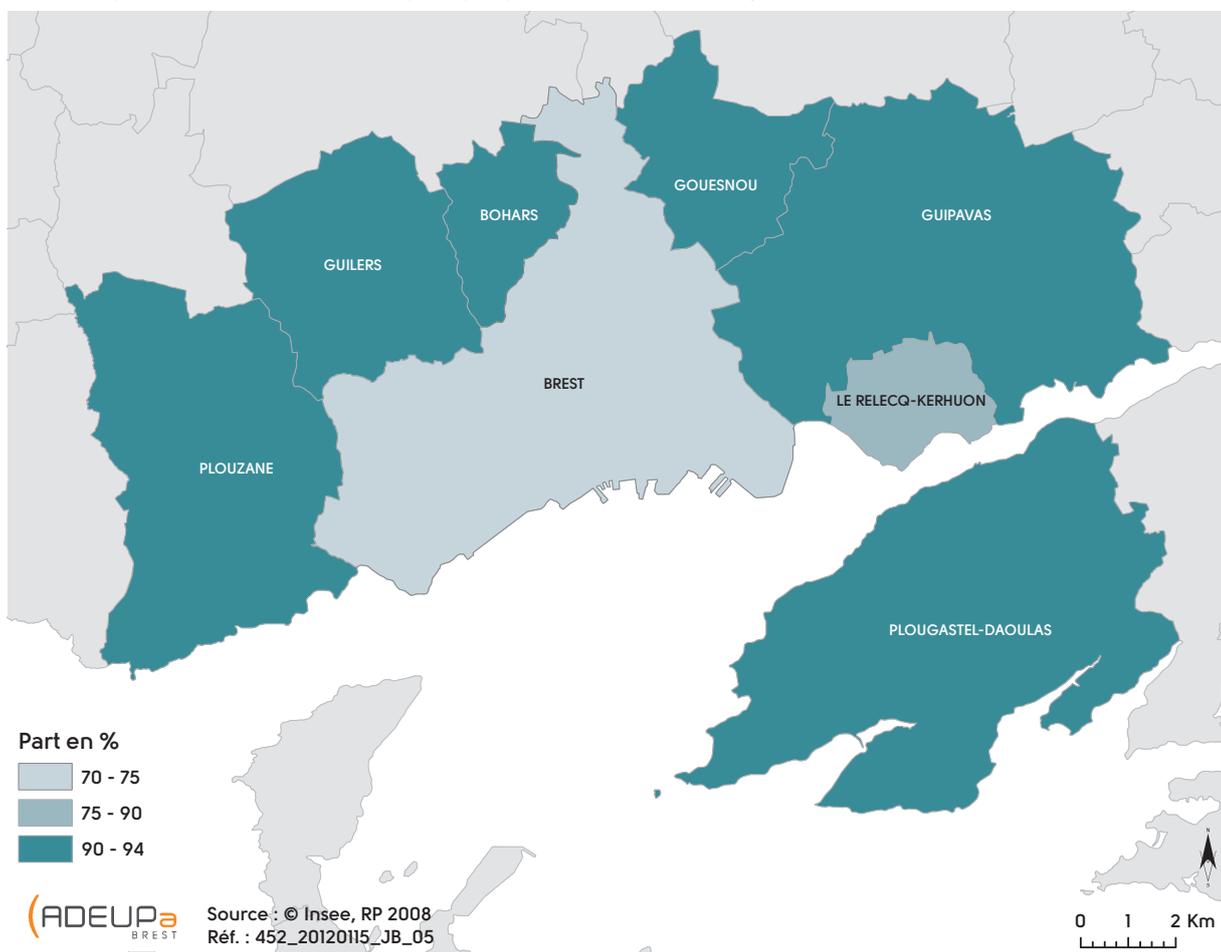
Comme dans l'ensemble de la population, les habitants de 65 ans ou plus privilégient l'habitat individuel (54 %). Seule la ville de Brest fait exception avec moins de quatre ménages sur dix de 65 ans ou plus occupant une maison. Dans les autres communes de l'agglomération l'habitat individuel représente 92 % des logements occupés par les seniors.

D'autre part, même si la taille des ménages se réduit avec l'avancée en âge, les 65 ans et plus occupent très souvent de grands logements. Ils sont en effet proportionnellement plus nombreux à vivre dans des logements de cinq pièces ou plus (41 %) par rapport à l'ensemble de la population (37 %). On observe néanmoins une tendance à la diminution de la taille des logements lorsque les occupants vieillissent puisqu'ils ne sont plus que 31 % à occuper un grand logement à partir de 80 ans.

Un taux d'équipement en EHPAD satisfaisant

Par ailleurs, avec 2 750 places en établissements pour personnes âgées dépendantes et un taux d'équipement de 16,3 places pour 100 habitants de 75 ans et plus, l'agglomération brestoïse est mieux équipée que la moyenne Finistérienne (13,9 places pour 100 personnes de 75 ans) et que la Bretagne (9,3).

Part des personnes de 65 ans et plus propriétaires de leur logement en 2008



Une faible mobilité résidentielle

Au cours des cinq dernières années seulement 4 % des habitants de Brest métropole océane de 60 ans et plus changent de domicile contre 23 % des 0-59 ans.

Dans cette période, Brest métropole océane a pourtant perdu 750 habitants de 60 ans et plus du fait de la mobilité résidentielle. Arrivé à l'âge de la retraite, un nouveau flux de départ est donc constaté. Ces jeunes retraités restent pour une grande part dans le Pays de Brest et plus généralement dans le Finistère.

Les nouveaux retraités plus aisés que les autres ménages

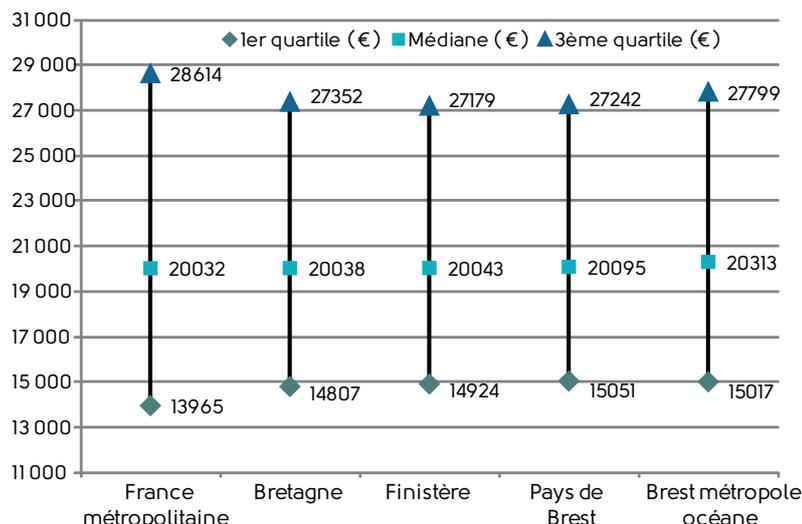
Dans l'agglomération brestoise, les habitants de 60-74 ans disposent d'un niveau de revenu supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale avec une médiane de revenu annuel à plus de 20 300 euros. Comme pour l'ensemble de la population, la dispersion des revenus, c'est-à-dire l'écart entre les plus aisés et les plus modestes, est plus réduite qu'ailleurs. Après 75 ans, on assiste à un effritement du niveau de revenu par rapport à la classe d'âge précédente. Cette génération a connu davantage de difficultés économiques et l'activité féminine était faible. De plus, ces ménages confrontés au veuvage et pour la majorité composés de femmes seules ne perçoivent souvent qu'une pension de réversion.

Autre élément, les revenus fiscaux ne tiennent pas compte du patrimoine qui est souvent plus important arrivé à 60 ans.

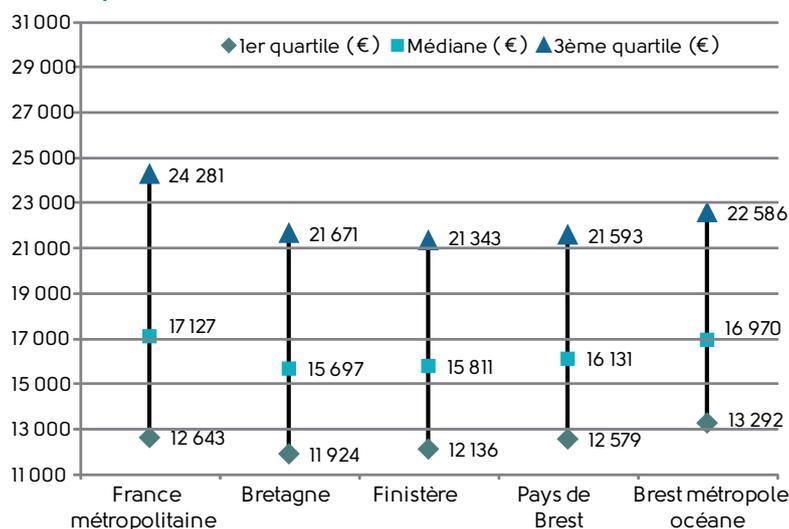
Une offre de soins relativement importante

Avec 235 médecins généralistes libéraux, soit 11,2 médecins pour 10 000 habitants, l'agglomération brestoise se situe au-dessus de la moyenne bretonne (9,8). Selon les communes, la densité des médecins varie du simple au double : de 6,8 à Plouzané à 14,5 à Gouesnou. A Brest, l'offre médicale est concentrée au centre-ville et le long des principaux axes routiers. Les pharmacies sont au nombre de 82 dans l'agglomération, dont 57 à Brest. Leur densité pour 10 000 habitants varie de 3 à Bohars à 5,1 à Guipavas. Avec 17 pharmacies, le quartier de Brest-Centre

Distribution des revenus fiscaux des ménages de 60 à 74 ans - 2009 (par unité de consommation)



Distribution des revenus fiscaux des ménages de plus de 75 ans - 2009 (par unité de consommation)



concentre 20 % des pharmacies de l'agglomération. Aux Quatre-Moulins, l'offre de pharmacies est bien moins importante avec une densité de 2,4.

La consommation de soins des personnes de 65 ans ou plus est nettement plus élevée que la moyenne, le nombre de consultations médicales chez un omnipraticien généraliste est en moyenne près de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Les communes doivent faire face aux problèmes de permanence des soins (nuit, week-end...), d'autant que la répartition géographique des retraités est plus étendue dans certaines communes telles que Guipavas, Plougastel-Daoulas et Plouzané où la population des retraités vivant en dehors de la zone agglomérée est importante.

Ces modalités d'accès aux soins sont particulièrement importantes pour les personnes âgées fragiles. Ainsi, en 2012, 1 409 personnes ont

perçu une Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile, soit 9,1 % de la population âgée de 75 ans ou plus. Plouzané et Plougastel-Daoulas se distinguent également par une forte proportion de bénéficiaires, plus de deux fois supérieure à celle du centre-ville de Brest.



L'OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Directrice de la publication :
Claire GUIHENEUF

Réalisation
Maryse LARPENT,
Lucie BIANIC

Maquette et mise en page :
ADEUPa - Juin 2013

Contact : ADEUPa - 24 rue
de Coat ar Gueven 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 71

Réf : 13/50

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2013

ISSN : en cours